

Animateur sécurité

Acquérir les méthodes et les outils pour être un relai efficace au sein de l'entreprise dans le cadre de la prévention des risques professionnels



5 jours (35h)

distanciel inter-entreprises

présentiel intra-entreprises

Programme

I- La prévention des risques professionnels

- I.1 Principes généraux de prévention – acteurs
- I.2 L'évaluation des risques
- I.3 Formation et information
- I.4 Responsabilité de la direction
- I.5 Service de santé au travail
- I.6 Aides financières
- I.7 Gestion des accidents du travail
- I.8 Intervention d'entreprises extérieures, risque routier, chimique, machines et équipement de travail

II- Les risques dans le secteur agro-alimentaire (dont HACCP) :

- II.1 Identifier, analyser et caractériser les risques
- II.2 Les risques liés à l'aménagement des lieux : Propreté, hygiène, thermique, incendie, explosion, électrique, éclairage, circulation, bruit, aération et assainissement.
- II.3 Les risques liés aux facteurs humains : addictions, psychosociaux, manutention manuelle.
- II.4 Les risques liés aux activités (adapté en fonction des participants)

III- Réaliser l'état des lieux de son entreprise en santé sécurité au travail

- III.1 Mener une démarche d'évaluation des risques – Etablir un diagnostic
- III.2 Analyser les dysfonctionnements, des incidents, des accidents
- III.3 Maîtriser l'outil d'analyse « arbre des causes »
- III.4 Utiliser le document unique comme outil de prévention

IV- Définir des mesures de prévention – plan d'action

- IV.1 Analyser la faisabilité d'une mesure
- IV.2 Hiérarchiser les mesures de prévention
- IV.3 Assurer un suivi des mesures

V- Animer la sécurité

- V.1 Les actions sur le terrain : les inspections - les enquêtes après un accident
- V.2 Sensibiliser l'ensemble des acteurs de la structure
- V.3 Créer une dynamique de groupe
- V.4 Mettre en place un comité de pilotage et des groupes de travail
- V.5 Organiser des réunions régulières en tenant compte des obligations de chacun

Conclusion

Objectifs : Animer et structurer une démarche de prévention des risques professionnels participative dans son entreprise.

Méthode pédagogique :

La méthode pédagogique est interactive et participative favorisant le processus d'apprentissage.

Une fiche de positionnement est à remplir avant la formation.

Apports théoriques et pratiques (outils), études de cas, exercices applicatifs.

Evaluation continue :

Appréciation du formateur sur l'acquisition des compétences pendant la formation.



Tout manager ou collaborateur en charge de la prévention des risques professionnels.



Consultant spécialisé en Sécurité au Travail



Pas de prérequis